



BULLETIN MUNICIPAL

N° 17

DECEMBRE

1984

LEVOUAST
VALE COURT

MONTJAVOULT
LE MARAIS

HEROUVAL

BEAUGRENIER
LE-BOUT-DU-BOIS

J. L.

L'année se termine avec ses joies et ses tristesses...C'est le moment où chacun de nous échange des souhaits de bonheur et de bonne santé.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal adressent à tous leurs voeux les plus sincères pour 1985.

1 / ACTIVITE MUNICIPALE

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni trois fois.

Cette activité s'est concrétisée, notamment, par

1°) L'ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 1986

Dans sa séance du 30 Novembre 1986, le Conseil a voté à l'unanimité :

a) Les recettes et dépenses de fonctionnement

Celles-ci s'équilibrent à 102.941 francs.
soit :

- 91.830 francs d'excédents de fonctionnement
- 11.111 francs de recettes nouvelles

b) La section d'investissement

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 14.455 francs, les dépenses étant peu élevées.

Elles correspondent à des travaux effectués à :

- la Mairie (réfection de la toiture et d'une porte)
- la Poste (réfection d'une porte)
- l'Ecole (réfection du préau)
- l'Eclairage public.

IMPOTS LOCAUX

Certains habitants se sont émus du montant de ces impôts.

Il faut remarquer que le taux, dans la Commune, est, dans la plupart des cas, inférieurs à la moyenne départementale et nationale.

2°) LA REALISATION DE TRAVAUX CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE L'EAU.

Dans le bulletin de Juin dernier, il avait été souligné des interruptions dans la distribution de l'eau, au motif que le réservoir actuel du village a une capacité insuffisante.

En effet, les habitants du village avaient été, à différentes reprises, victimes de ce grave inconvénient

Le Conseil Municipal, qui avait été saisi, avait chargé ses représentants auprès du Syndicat des Eaux, de bien vouloir résoudre ce problème.

Cet organisme nous a donné satisfaction.

En effet, les programmes demandés seront exécutés dès que possible, dès que les subventions seront débloquées, à savoir:

a) installation d'une télécommande et de transmission ayant pour but de recharger à temps ledit réservoir.

coût total : 150.000 francs

37.000 francs à la charge du Syndicat.

b) construction d'un réservoir

coût total : 950.000 francs

le Syndicat intervenant, en ce qui le concerne, comme suit :

- 150.000 francs par autofinancement,
- 380.000 francs par emprunt.

II / AFFAIRES IMPORTANTES EN COURS

1°) REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERSCOLAIRE

Il ressortait d'une réunion qui a eu lieu le 29 Septembre 1984, à laquelle participaient :

- Monsieur le Maire de MONTJAVOULT accompagné de ses deux adjoints et de 5 Conseillers municipaux;
- les deux instituteurs, M. et Mme RIVOALLAN
- les parents d'élèves.

Ces derniers formulaient le souhait d'un regroupement pédagogique interscolaire.

Ils pensaient ainsi qu'il serait intéressant

- pour l'accueil des plus petits en classe maternelle,
- pour un enseignement par groupes de niveau.

Le Conseil Municipal s'est préoccupé de ce problème important, en chargeant Monsieur le Maire de contacter les Communes susceptibles d'accepter ce regroupement.

Après une vaine tentative auprès du Maire de MONTAGNY (cette Commune se révélant la plus favorable pour une telle solution) le Conseil à nouveau, en sa séance du 30 Novembre 1984, chargeait Monsieur le Maire de se mettre en rapports avec ses collègues de PARNES et de BOURY-EN-VEXIN, afin de mettre à l'étude ce projet avec l'une de ces Communes.

2°) CREATION D'UNE ANNEXE AU C.E.S. DE CHAUMONT-EN-VEXIN

En effet, les bâtiments hébergeant les élèves de ce C.E.S. se révélant insuffisants (800 élèves accueillis pour 400 prévus), il a été décidé de faire construire une annexe.

La Commune de MONTJAVOULT étant directement intéressée par ce projet, la situation se présente de la façon suivante.

Ce bâtiment devra accueillir 468 enfants, les travaux devant commencer en Mai 1985, et se terminer, à la rentrée des classes, en Septembre 1986.

Le coût total s'élèvera à 25.000.000 francs.

L'Etat prenant à sa charge une somme de 10.000.000 francs.

Le Conseil Général règlera les intérêts des emprunts,

Les Communes du Canton devant, de leur côté, procéder au règlement du remboursement des parts en capital.

En fait : les cotisations par habitant vont passer de 50 francs à 70 francs en 1985, pour aller progressivement à 120 francs à la fin des travaux.

III / ACTIVITES DIVERSES

Le présent bulletin étant rédigé avant le "Noël du Troisième Age", il n'est possible de rendre compte que des réunions intervenues entre le 28 Juin 1984 et le 7 Novembre 1984

1°) ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

a) Fête de la Saint Jean - 23 Juin 1984

Suivant la tradition, la soirée a été réussie et s'est concrétisée par un excellent dîner suivi d'un bal, éclairé par le magnifique feu qui, chaque année, vient donner de la joie à la nombreuse assistance.

b) Fête Nationale : 13 Juillet 1984

Défilé....Feu d'artifice....Bal...

Merci pour tous les organisateurs.

Merci également à Monsieur le Curé qui avait participé à nos réjouissances en illuminant notre belle Eglise.

c) Pique nique : 28 Juillet 1984

Une initiative nouvelle organisée par Monsieur LEMIRE, auquel doivent aller toutes nos félicitations.

Repas organisé, en pleine nature, favorisé par un temps ensoleillé, dans le Parc Fallot.

Le succès a été complet et réussi, en raison même du nombre de participants et du cadre dans lequel a eu lieu cette "promenade".

d) Fête du village : 9 Septembre 1984.

Malgré le temps maussade... la réussite a été complète.

Les jeux organisés ont amusé les enfants : courses de vélo, courses en sac, jeu de quilles...

Un stand de loterie tenu par Monsieur BAUDRY, un stand de tir... tenu par les Anciens Combattants.

Il faut également féliciter les serveurs volontaires qui tenaient un buffet et les remercier vivement.

Le tout était animé par M. PICHOT, toujours dévoué pour le village et singulièrement pour notre équipe de foot-ball.

e) Soirée choucroute : 7 Novembre 1984

Nombreuse affluence autour des tables, pour déguster une choucroute abondante.

Il faut féliciter les "officiants" et les serveurs bénévoles qui ont donné tout leur savoir pour satisfaire les "assistants".

2°) CLUB DU 3ème AGE

Le 13 Octobre 1984, Madame PELLE avait fixé le banquet traditionnel annuel à l'Hôtel de Dieppe à GISORS.

Comme il se doit, les anciens se sont retrouvés avec plaisir.

Réunion très appréciée... qui mérite toutes les félicitations à la Présidente du Club qui, grâce à ses dons d'organisatrice et à son dévouement, a été une réussite complète.

3°) ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année, la cérémonie du 11 Novembre a été présidée par M. VILLENEUVE, son Président, en présence de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Après une messe célébrée à l'Eglise, cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière sur les tombes de ceux qui se sont sacrifiés pour la France.

Un vin d'Honneur a réuni ensuite les anciens combattants et les participants à ces différentes cérémonies.

IV / INFORMATIONS DIVERSES

Lors d'une réunion présidée par Monsieur le Commissaire de la République à laquelle assistait notamment notre Maire, il a été question, en vue de résorber le chômage, de créer, ce que le Gouvernement a appelé les Travaux d'Utilité Collective (T.U.C)

Il s'agit, pour les Communes, d'embaucher dans les conditions suivantes :

- des personnes à la recherche d'emploi âgées de 16 à 21 ans.

Celles-ci auraient à travailler 20 heures par

semaine et seraient rémunérées 1.200 francs par mois par l'Etat, ce dernier prenant à sa charge l'intégralité des prestations sociales.

La Commune pouvant, si elle le désire, verser 500 francs par mois au maximum au jeune employé.

Le contrat porterait sur une période de 3 à 12 mois.

Les intéressés pourront déposer leur candidature à la Mairie.

2°) Nomination

Aux termes d'un arrêté de Monsieur le Commissaire de la République du Département de l'Oise ont été nommés membres de la Commission de Conciliation siégeant à Beauvais,

- Monsieur LEGER
- Monsieur CUCHET-CHERUZEL

Cette Commission, qui a été créée par la loi du 7 Janvier 1983, a pour mission, dans le cas où une ou plusieurs personnes publiques associées ont émis un avis défavorable, sur telle ou telle disposition d'un document d'urbanisme, notamment dans l'établissement d'un P.O.S., de rechercher les termes d'un accord entre celles-ci et la Commune ou le groupement de Communes chargé de son élaboration.

Cette Commission a pour seul objet, non d'imposer une solution, mais de concilier et ce, pour éviter éventuellement un contrôle juridictionnel.

3°) Elections

Rappelons que les agriculteurs ont été appelés à voter le 29 Octobre 1984, pour élire les membres de la Mutualité Sociale Agricole.

V / ECHOS DE LA VIE LOCALE

1 - NAISSANCES :

- PELLE Amélie, Laurence, Marie
le 25 Juillet 1984.
- VINCENT Norine, Josiane, Chantal
le 22 Août 1984.
- GARRAT Julie, Adeline, Katia, Chantal
le 24 Novembre 1984.

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos voeux de longues vies aux enfants.

2 - MARIAGES

Trois mariages ont été célébrés, lors du deuxième semestre :

- le 7 Juillet 1984, Laurent GRISVARD, fils de notre sympathique Conseiller Municipal et de Madame, avec Mademoiselle Frédérique JUSTINIEN.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'Eglise d'AUMONT.

- le 8 Septembre 1984, Patrick BAIN avec Mademoiselle Brigitte HERVET, fille de M. HERVET et de Madame, nos concitoyens.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'Eglise de MONTJAVOULT.

- le 6 Octobre 1984, Pierre TOUSSAINT avec Mademoiselle Maud MOISY, fille de M. MOISY, ancien Conseiller Municipal et de Madame.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'Eglise de MONTJAVOULT

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes époux et à leurs parents.

3 - DECES :

- Madame CAZIN qui était la doyenne de la commune a disparu fin août 1984.

- Madame LETAILLEUR qui habitait HEROUVAL depuis 1936 nous a quittés fin juin 1984.

Nous nous joignons à tous ceux qui les ont connues pour adresser à leurs familles nos sincères condoléances.

- Monsieur GIRAUDO,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons vu partir notre ancien Maire, qui a assumé pendant 18 ans, avec compétence et dévouement au bien public, la gestion de notre Commune.

Elu en 1963, en qualité de Conseiller Municipal et de Maire adjoint, dès son premier mandat.

Homme de coeur et de qualité, il laisse et laissera, au fond du coeur de chacun de nous, un immense regret.

A Madame GIRAUDO, à sa famille, nous adressons toute notre vive sympathie.

- Monsieur André GOURDAIN,

Une foule énorme a rendu un dernier hommage à Monsieur GOURDAIN, ancien Conseiller Municipal, qui a occupé une place éminente dans notre Commune.

Nous adressons nos condoléances attristées à sa famille.

- Monsieur Jean LEBEAU,

Sa disparition le 23 Octobre 1984 nous a profondément touchés.

Il appartenait à une vieille famille de MONTJAVOULT.

Ingénieur de formation, il avait assumé, pendant de nombreuses années, la direction de différentes sociétés, activités qui, malheureusement, avaient été interrompues par 5 années de captivité en Allemagne.

Revenu au "pays" après sa retraite, il s'était intégré à notre village, en se révélant très actif et notamment à l'Association des Anciens Combattants où il avait été élu Vice Président.

Tous ceux qui l'ont connu, ne l'oublieront pas.

Nous partageons notre peine avec Madame LEBEAU et sa nombreuse famille.